Métiers de la mode

CAP Vêtement tailleur - CAP Vêtement flou

La formation dispensée à l'INJS par les ateliers « *Métiers de la mode* » met l'accent sur les métiers du « *sur-mesure* » et ouvre les portes des ateliers costumes de scène, à la Haute Couture Parisienne et au prêt à porter de luxe mais propose également une large initiation à la création par le biais de multiples projets pluridisciplinaires, réalisés en partenariat étroit avec les Ateliers d'Arts Appliqués.

Métiers de la mode

CAP Vêtement tailleur - CAP Vêtement flou

Le métier

Le champ d'activité est très étendu :

- De l'industrie textile au prêt à porter de grande distribution ;
- Du prêt à porter de luxe à la haute couture ;
- De l'artisanat d'art (restauration de textiles et de vêtements d'époque) aux costumes de scène jusqu'au stylisme et à la création.

Les qualités souhaitées

- Motivation.
- Grand sens artistique et créatif.
- Grande exigence de soin et de perfectionnisme.

Les conditions d'admission

L'inscription s'effectue après la classe de 3e.

Le parcours de formation

A l'issue de la 3e, l'élève peut s'orienter vers un premier CAP :

- CAP Métiers de la Mode-Vêtement Tailleur (2 ans).

Puis continuer vers un deuxième CAP :

- Métiers de la Mode-Vêtement Flou (1 ou 2 ans).

Ensuite l'élève peut s'orienter vers les formations suivantes (hors INJS) :

- Mention complémentaire Essayage/retouche/vente (1 an) ;
- BT vêtement création et Mesure (3 ans) ;
- BAC Pro (2 ans) ;
- Diplôme de modélisme (en alternance) Chambre syndicale de la haute Couture parisienne (2 ans) ;
- BTS Métiers de la Mode (2 ans) ;
- DMA Costumier (3 ans).

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat pédagogique
secretel2@injs-paris.fr
Tél. 01 53 73 14 33 ou 36

Le cadre de travail

- L'Artisanat d'Art, le costume de scène et la haute Couture.
- Les bureaux de style et les jeunes créateurs.
- Les entreprises spécialisées dans la confection de robes de mariée ou de tenues pour des évènementiels.
- Le stylisme.